

Affaire suivie par Elise Bollier (06.07.30.90.56)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
RIVE-DROITE DU 21 NOVEMBRE 2018**

L'Assemblée de quartier Rive-Droite s'est tenue le 21 novembre 2018, à 19h00, au Nouvel Equipement de Territoire Rive-Droite/Saint-Gervais-Brazza

Etaient présents

| | |
|-------------------------------|---|
| Guy FERÉZ | Maire d'Auxerre |
| Guy PARIS | 1 ^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité |
| Jean Paul SOURY | Élu référent en charge du quartier |
| Sarah DEGLIAME-PELHATE | Elue en charge du quartier |
| Gérard VANHOUCKE | Président du Conseil de quartier |
| Cathy LECHANOINE | Représentante à la Commission de quartiers |
| Laurent MARGOTIN | Suppléante à la Commission de quartiers |
| Martine GAUTHIER | Représentant au Comité Consultatif de la Circulation |
| Jacques MULLER | Membre du Conseil de quartier |
| Isabelle DEJUST | Membre du Conseil de quartier |
| Bernadette SOURY | Membre du Conseil de quartier |

et la participation de 91 habitants.

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la président du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Election des membres du Conseil de quartier

1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier.

Guy Paris réaffirme que ce moment est un temps privilégié pour les membres du Conseil de quartier qui présentent un bilan de leurs actions. Ce dispositif est en place depuis 16 ans, il est donc normal qu'il y ait un peu de lassitude, de désintérêt sur certains quartiers. Toutefois, le 20 octobre dernier, un séminaire a été organisé et beaucoup de membres des Conseils étaient présents. L'objet était de réfléchir au fonctionnement. Le dispositif conçu depuis 2002 remplit-il encore les objectifs ? Ne mérite-t-il pas d'être modifié, amendé ? Les points forts et les difficultés ont été listés, cela s'équilibre. Mais, ces réflexions ont surtout permis de montrer tous les projets qui ont été menés à terme, toutes les animations et manifestations qui ont permis de rassembler, tout l'intérêt de l'existence des Conseils de quartiers. Une demande forte s'est dégagée en faveur d'un travail par thématique, sur des sujets qui peuvent intéresser et/ou concerner tous les quartiers (projet sportif, culturel, de rénovation urbaine, ...). Au cours de l'année 2019, tous les membres des Conseils de quartiers seront invités à travailler sur les évolutions du dispositif de démocratie de proximité.

Les époques changent, les besoins fluctuent, le dispositif doit également être cohérent avec le découpage territorial sur lequel s'inscrivent les nouveaux équipements de territoire. Le quartier Rive-Droite est rattaché au nouvel équipement Rive-Droite/Saint-Gervais-Brazza, regroupant les équipes de la Maison de quartier et du Centre Social qui travaillent sur des actions, des animations, différents services aux habitants, suivant les particularités du territoire. Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en cohérence avec les politiques portées dans ces équipements. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif qui réponde vraiment aux attentes des habitants, en utilisant les nouveaux moyens informatiques et outils de communication à notre disposition à présent.

Guy Paris rappelle le rôle des deux élus délégués à chaque Conseil de quartier, dont l'élu référent, Jean-Paul Soury, pour le quartier Rive-Droite, qui tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville. Il est secondé et aidé par Sarah Degliame-Pelhate.

Guy Paris indique que cette Assemblée est électorale et invite chacun à se porter candidat. Il est important que chaque Conseil soit constitué de 6 à 9 membres, permettant un bon fonctionnement.

Enfin, Guy Paris rappelle toute l'importance du service "Allô Mairie" qui permet des interventions rapides sur la "bobologie" et assure un suivi. Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018, 289 demandes ont été enregistrées pour ce quartier.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole au président.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier

Gérard Vanhoucke, président, remercie les habitants de s'être déplacés et se présente.

Le Conseil de quartier a, lors de ce mandat, travaillé sur des projets en partenariat avec d'autres Conseils de quartiers :

- L'implantation prochaine d'une boîte à livres, le principe étant de la faire vivre, emprunter un livre, en déposer, donner son avis.
- La dotation de boîtes à mégots : 4 cendriers seront posés aux endroits déterminés lieu de passage.

Mais également sur des projets plus personnels comme la tentative d'implanter un marché le vendredi soir. Malheureusement, il n'a pas perduré. Les conseillers se sont engagés sur la mise en place d'une maison de santé, aidés par les élus Jean-Paul Soury et Sarah Degliame-Pelhate. Ce projet doit voir le jour prochainement.

Le Conseil de quartier organise, depuis plusieurs années, en partenariat avec des associations et avec tout l'engagement des bénévoles, qu'il remercie, un vide-greniers. Cet événement est apprécié et attendu. Il remporte un franc succès.

Il indique que tous œuvrent pour le bien vivre ensemble et espèrent que de nombreux candidats se présenteront pour poursuivre cette aventure.

La parole est donnée aux membres de ce Conseil qui se présentent et indiquent s'ils souhaitent se représenter. Chacun prend la parole. Trois personnes reconduisent leur engagement.

Martine Gauthier ajoute que le Conseil de quartier a mis en place, chez les commerçants, des boîtes à idées. Elles étaient relevées quotidiennement, les demandes étudiées, les idées discutées. Un retour des possibilités ou des informations était affiché dans le panneau à cet effet, près de la boulangerie. Ces échanges ont bien fonctionné et permis d'établir des constats sur des besoins ou dysfonctionnements.

Jacques Muller souhaite évoquer une demande qu'il a présenté à plusieurs reprises en Conseil de quartier et qui n'a pas été satisfaite. Les escaliers rue Jean-Devienne n'ont toujours pas de rampes.

Il indique aussi que les dessertes des bus ne sont pas optimales.

Monsieur le Maire apporte des réponses immédiates. Les services de la Ville sont chargés de doter les trois escaliers de rampes, rue Jean-Deviennes, le plus rapidement possible.

En ce qui concerne les transports collectifs, des réunions de travail se sont déroulées et d'autres sont programmées. Il sera compliqué de satisfaire tout le monde. Les décisions seront connues début janvier 2019 avec de possibles modifications.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire salue l'Assemblée qu'il a plaisir à recevoir. Il remercie le travail du Conseil de quartier reprenant le fait que parfois, les membres travaillent sur un projet, mais que le résultat n'est pas toujours probant. Il invite chacun à s'exprimer.

| Sujet, question ou commentaire | Éléments de réponse du Maire |
|--|---|
| Je vous remercie, Monsieur le Maire, d'être avec nous pour échanger. Je reprends le problème des transports scolaires. Je suis amené à faire 4 fois par jour le voyage de mon domicile au collège. Mon fils est scolarisé à Paul-Bert et devrait prendre 3 bus à chaque voyage. | J'en prends connaissance. Il s'agit de dessertes de bus classiques mais qui font partie également de nos réflexions. Comme je viens de le dire, je vous confirme que nous sommes sur ce dossier. |
| Je me bats, avec d'autres parents, depuis deux ans. J'habite avenue de la Turgotine, j'ai un enfant scolarisé à l'école Rive Droite primaire. Il n'y a pas de ramassage scolaire. Il fait donc 4 fois par jour 1,7 km à pied, par tous les temps. Je n'ai pas le permis de conduire et je ne pense pas être la seule dans ce cas. Nous essayons de trouver des solutions entre parents. Nous avons alerté mais nous n'avons pas de réponse. | En ce qui concerne cet axe, il faudra peut-être mettre en place un transport spécifique. Il faut que j'examine avec grande attention ce problème, surtout si cela concerne un nombre important d'enfants en bas âges. |
| Avenue Gambetta, le trottoir n'est toujours pas accessible aux piétons, devant l'ancien restaurant l'Aquarius, qui a brûlé il y a des mois. | Il a fallu sécuriser après l'incendie et attendre les expertises. Comme certains éléments de l'édifice pouvaient menacer la sécurité, ils ont été retirés. Je pensais que l'échafaudage avait été enlevé pour éviter que les piétons ne passent sur la chaussée, ce qui est dangereux. Je demande à l'entreprise concernée de faire le nécessaire dans les plus brefs délais. |
| Je réside rue du Docteur-Schweitzer, depuis de nombreuses années. J'habite ce quartier dont je suis fière. Je suis en colère, car ma maison est impactée directement par la construction d'un immeuble de l'OAH. Tous mes voisins m'accompagnent car nous n'aurons plus aucune intimité. Nos maisons sont dépréciées pour la revente. Je pensais qu'il y avait des lois d'urbanisme qui interdisaient ce genre de constructions mitoyennes. Et surtout je pensais qu'il y aurait de la concertation et prise en compte. .../... | Le président de l'Office Auxerrois n'est pas présent. Il m'est difficile de parler à sa place. Je comprends et je partage ce que vous dites. Je déplore qu'il n'y ait pas eu de concertation. L'Office a vécu une situation identique aux Piedalloues. Les riverains s'inquiétaient, il y a eu concertation et les habitants et le bailleur sont arrivés à s'entendre. |

| | |
|--|--|
| <p>.../... Il y avait toute la place pour construire un peu plus loin ou valider un autre projet. Sans parler de tous les désagréments et les bruits que nous avons endurés tout l'été à cause des travaux. Maintenant, quelle est la solution ?</p> | |
| <p>Je suis une habitante de la rue de l'Île aux Plaisirs. Je ne comprends pas pourquoi nous sommes rattachés au quartier Rive-Droite, alors que nous votons à Brazza.</p> <p>Le développement de la fibre s'est arrêté au n° 17, alors que nous avons péniblement l'ADSL.</p> <p>Je voudrais savoir si les canalisations d'eau, dans cette petite partie de rue, ont été changées.</p> <p>Le bâtiment près du Conservatoire, rue Thiers, a brûlé. Il y avait de l'amiante. Quand sera-t-il détruit ?</p> | <p>Il s'agit d'un découpage de territoire fait par la Préfecture et non la Ville.</p> <p>Toute la Ville sera fibrée fin 2020.</p> <p>Je fais vérifier par le service concerné qui vous fera réponse.</p> <p>J'ai rencontré le propriétaire il y a une quinzaine de jours et lui ai demandé de déposer un permis de démolir rapidement. Je vais vérifier que cela a été fait.</p> |
| <p>Je souhaite des ralentisseurs avenue de la Résistance. La limitation de vitesse est rarement respectée.</p> | <p>Cela pourra être fait en 2019.</p> |
| <p>Le trottoir allant des Plattes à la gare est impraticable pour des personnes à mobilité réduite.</p> | <p>Il faut programmer cette réfection.</p> |
| <p>Allée des Champs-Millot, nous n'avons pas d'éclairage public. Des familles y habitent, le soir il fait nuit tôt, ce n'est pas sécurisant. De plus, la voie n'est pas goudronnée.</p> | <p>Il s'agit d'une voie privée. La Ville ne peut pas intervenir. Nous avons déjà cette demande l'an passé et la domanialité est bien privée. Ce sont donc les copropriétaires qui doivent s'en occuper.</p> |
| <p>Il y a beaucoup de petites entreprises privées et la pépinière d'entreprises qui se sont installées rue des Mignottes. Cela crée énormément de circulation de véhicules de tous tonnages, en plus des cars.</p> | <p>Cette situation est compliquée, il faut étudier des solutions qui puissent satisfaire tout le monde.</p> |
| <p>Je suis un habitant des Mignottes. Je me permets de revenir sur le manque de rampes aux escaliers rue Jean-Devienne. Cette demande n'est pas récente, comment se fait-il qu'elle ne soit pas satisfaite ?</p> <p>Deux bancs et des fauteuils (près du terrain de boules, résidence Jean-Devienne) ont été installés. C'est très bien mais il n'y a pas de corbeilles. Les papiers et autres détritiques jonchent le sol.</p> | <p>On me confirme qu'il s'agit bien du domaine Ville. Comme indiqué toute à l'heure, ces rampes seront posées avant la fin de l'année.</p> <p>Je transmets au service concerné pour action.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Toujours dans ce lotissement, partie basse, il n'y a pas de stationnement. Chacun a bien un garage mais l'utilise à autre chose. Les véhicules sont garés sur la chaussée, y compris dans les virages.</p> | <p>Une fois de plus, la puissance publique devrait se substituer aux citoyens qui ne jouent pas le jeu. Même si nous créons un espace stationnement, il n'est pas certain qu'il sera utilisé.</p> |
| <p>Il avait été demandé un Point d'Apport Volontaire (PAV) pour le verre en cœur de quartier. On m'avait dit que cela était possible mais rien n'a été fait.</p> | <p>Il faut connaître la raison pour laquelle cela n'a pu se faire. Les PAV sont appréciés sauf par les habitants autour car c'est une source de nuisances sonores. Ce n'est jamais simple de trouver des consensus.</p> |
| <p>Avenue de la Turgotine, l'ancien Conseil de quartier et l'actuel avaient travaillé à l'élaboration d'un parc de loisirs. Le projet qui avait été présenté semblait satisfaire les habitants qui avaient été consultés. Ce projet était onéreux mais pouvait être réalisé par tranche. Je n'en entends plus parler.</p> | <p>Ce projet ne se fera pas car il était cher. Il faut savoir arbitrer et je pense qu'il est préférable de se concentrer sur la création de la maison de santé.</p> |
| <p>Rue Ferdinand-De-Lesseps, les riverains et les services de la Ville avaient organisé le stationnement alterné avec des places matérialisées, et ce malgré la difficile configuration de la rue. Il était convenu que la Police Municipale et/ou la Nationale fassent respecter ce stationnement. Je m'aperçois que chacun se gare n'importe comment.</p> | <p>Je peux vous assurer qu'il y a eu des sanctions.</p> |
| <p>Je termine en indiquant que dans les locaux du Centre de loisirs, il existe une bibliothèque, ouverte tous les jeudis, de 16h à 18h. Elle a été constituée par les retraités de l'Education Nationale, elle est accessible à tous et gratuite.</p> | <p>Je souligne cette belle initiative.</p> |
| <p>Je suis une habitante de la résidence Jean-Devienne. Je confirme les propos sur les difficultés de circuler notamment dans la rue Paul-Emile-Victor, à cause des stationnements. Il n'y a pas de trottoir au croisement des rues Ferdinand-de-Lesseps et Bougainville et pas de visibilité. C'est vraiment dangereux.</p> | <p>Une équipe se déplacera pour vérifier et étudier ce qu'il est possible de faire.</p> |
| <p>J'ai peur d'une évolution prochaine qui ne soit pas rassurante, due à des jeunes qui traînent dans le quartier.</p> | <p>Il s'agit d'incivilités souvent perpétrées par de jeunes adolescents. Il ne faut pas hésiter à m'en faire part. Je peux convoquer les parents pour un rappel à l'ordre. Je l'ai déjà fait pour un autre quartier.</p> |
| <p>.../...</p> | |

| | |
|--|---|
| <p>.../...</p> <p>Je partage aussi la détresse de la personne habitant rue du Docteur-Schweitzer qui se retrouve démunie face aux constructions qui lui gâchent la vie. J'ai la crainte que l'on fasse de même derrière la Résidence Jean-Devienne.</p> | <p>Je vais vous rassurer de suite. Je serai particulièrement vigilant sur les constructions prochaines et organiserai, moi-même, les réunions publiques.</p> |
| <p>Je réside avenue de la Résistance. Je voulais vous remercier. Vous avez tenu parole, la place de stationnement qui me gênait pour sortir a été supprimée et rapidement.</p> | <p>Vous voyez bien que lorsque l'on peut, on fait.</p> |
| <p>Je descends à un arrêt de bus à Egriselles qui est dangereux, il y a même des plots qui nous obligent à descendre sur la chaussée. J'ai ramené deux chaises pour les personnes âgées qui attendent dans le froid et debout.</p> | <p>Il s'agit d'un arrêt provisoire. Je connais la nature des problèmes que vous évoquez. Cela renvoie à mes dires de toute à l'heure, nous travaillons sur ce dossier. Je prends en compte vos doléances.</p> |
| <p>J'évoque, comme chaque année, deux sujets qui me tiennent à cœur : la démocratie participative, qui ne me semble pas vraiment efficace, et l'équité. Je ne les retrouve pas dans les diagnostics des renouvellements urbains. Il n'y a pas eu beaucoup de réponses en ce qui concerne le désenclavement.</p> <p>Pour la mixité dans ce quartier, vous aviez promis qu'il n'y aurait plus de constructions d'habitat social or, c'est faux. Sur un tas de choses, nous sommes défavorisés.</p> | <p>Vous présentez les choses comme des vérités et dans la réalité, elles n'ont pas ce sens. Il n'y a jamais eu dans le contrat de plan Etat/Région de financement alloué au désenclavement.</p> <p>Vous renvoyez une image de ce quartier négative. Je rappelle que le logement social permet à nombre de familles de se loger. La loi impose, lorsque l'on détruit, que la moitié des logements soient reconstruits sur site l'autre dans d'autres parties de la Ville. C'est cela la vraie mixité sociale.</p> <p>Je termine en vous assurant que les habitants de Rive-Droite sont fiers de leur quartier.</p> |

4 - Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

Quatre membres du Conseil de quartier souhaitent se représenter. Sept habitants du quartier proposent leur candidature. Le Conseil de quartier est donc constitué, sans qu'il soit nécessaire de procéder au vote.

Il est ainsi composé :

Gérard VANHOUCKE
Cathy LECHANOINE
Isabelle DEJUST
Marie Claude MOREAU
Jean Paul ROSA
Marie Laure ZOM

Antoinette QOJI
Siham MEDDAD
Mireille GNAGNE
Zakia RHONI

L'Assemblée de quartier se termine à 21h30.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,


Guy PARIS